



FIBRE OPTIQUE

Le Congo et le Cameroun désormais interconnectés



Léon Juste Ibombo coupant le ruban symbolique marquant la réception provisoire du réseau Adiac

La République du Congo et le Cameroun viennent d'interconnecter leur réseau à fibre optique dans le cadre du projet Central Africa Backbone, financé par la Banque africaine de développement. Lancés en 2020, les travaux estimés à environ 6,7 milliards F CFA ont porté sur la pose du câble en verre sur 347km, ainsi que d'autres installations techniques. L'ouvrage a été réceptionné, dans le département de la Sangha, par le ministre en charge des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, qui a également lancé le chantier d'interconnexion de la fibre optique sous-fluviale entre le Congo et la République centrafricaine.

Page 9

ELIMINATOIRES CHAN 2023

Les Diabes rouges vont rivaliser les Fauves du Bas-Oubangui

L'équipe nationale va livrer une double confrontation avec celle de la République centrafricaine en match comptant pour les éliminatoires de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football dont la phase finale se disputera l'année prochaine en Algérie.

La manche aller aura lieu entre le 26 et 28 août à Bangui et le match retour le 2 ou 4 septembre à Brazzaville. Le vainqueur des deux rencontres sera qualifié à la prochaine étape de la compétition.

Page 16

SANTÉ

Deux nouveaux médicaments contre l'asthme



A gauche, le Dr Régis Gothard Bopaka

Le Dr Régis Gothard Bopaka, pneumologue-allergologue au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, a présenté le 26 mai deux nouveaux médicaments contre l'asthme, à savoir l'Omalizumab et le Dupilumab.

« L'asthme est une maladie chronique multifactorielle qui se manifeste par l'inflammation des bronches. Parmi les facteurs qui la déclenchent, on a l'allergie, l'environnement et le comportement alimentaire », a-t-il annoncé.

Page 6

CRISES HUMANITAIRES EN AFRIQUE

Le Congo apporte une contribution de 2 millions de dollars

Page 7

HYGIÈNE

Le mercure interdit pour le plombage dentaire

L'Action sur l'environnement et le développement a évoqué au public, le 25 mai à Brazzaville, les méfaits du plombage dentaire par le mercure, un métal hautement toxique pour la santé humaine et l'environnement. D'après le président de cette organisation de la société civile, le Dr Eugène Loubaki, l'activité visait à vulgariser la Convention de Minamata et à sensibiliser les pouvoirs publics à prendre des mesures pour éviter cette opération sanitaire aux enfants de moins de 15 ans, aux femmes enceintes ou allaitantes.

Page 6



Les participants à la conférence de presse Adiac

ÉDITORIAL

Délitement

Page 2

ÉDITORIAL

Délitement

Ce qu'il advient du G-5 Sahel, après le retrait annoncé du Mali de ses instances, est bien ceci: la coalition antidjihadiste dans cette région est désormais privée d'une importante bande de son périmètre opérationnel allant de la Mauritanie à l'Ouest, vers le Niger, le Burkina Faso et le Tchad à l'Est.

Alors que la montée en puissance de cette force se heurtait depuis son lancement en 2014 à l'absence de moyens logistiques, les changements exceptionnels de régimes intervenus coup sur coup à Bamako, N'Djamena et Ouagadougou ont définitivement plombé l'organisation. On se souvient encore des appels à la clarification des positions lancés par la France, parrain de cette alliance, au moment où les débats tournaient autour de ses performances.

Pour beaucoup d'observateurs, l'une des raisons de l'échec prévisible de l'engagement dans le Sahel est que les armées faisaient face à un ennemi difficile à contenir du fait de sa mobilité. Dans le même esprit, l'option essentiellement militaire prônée contre des groupuscules prospérant sur la pauvreté de la population civile péchait par l'ignorance des réalités du terrain.

Le délitement en vue du G-5 Sahel alerte néanmoins, s'il se confirmait, sur le déficit des initiatives propres à l'Afrique en matière de défense et de sécurité. Il ne fait pas cependant abstraction des lourdeurs des politiques publiques destinées à renforcer la capacité des États dans l'anticipation de certaines crises de ce type.

Après l'éclatement de la Libye en 2011, toute analyse portant sur la situation sécuritaire dans le Sahel suggère ce précédent comme élément essentiel dans la compréhension du phénomène, mais l'état de quasi abandon par les gouvernements centraux de pans entiers de territoires qu'ils s'emploient à reconquérir par la force aujourd'hui a peut-être malheureusement servi le destin des mouvements terroristes.

Les Dépêches de Brazzaville

SOUS-PRÉFECTURE DE MAKOUA

Ibata Osseté Apendi priorise la gestion axée sur les résultats

Nommé par décret présidentiel le 15 avril 2022, Ibata Osseté Apendi a été intronisé en qualité de sous-préfet du district de Makoua, le 25 mai? par le préfet de la Cuvette, Jean Christophe Tchicaya.

Sous un soleil doux, dans la cour de la sous-préfecture de Makoua, à proximité de la place de l'Équateur, Ibata Osseté Apendi, dans son mot de circonstance, a appelé au soutien de sa hiérarchie, des cadres et de la population locale pour mener à bien sa mission. Saluant son prédécesseur, il a peint et analysé la situation de l'entité administrative dont il a désormais la charge. De ce fait, il entend s'employer de concert avec ses collaborateurs « à corriger ensemble les dysfonctionnements qui seront constatés, tout en mettant en place une gestion axée sur les résultats ». Car, pense-t-il, « c'est aux résultats que notre action sera jugée et appréciée ».

Ainsi, il sollicite l'apport des filles et fils de Makoua. « Pour cela, j'ai besoin du soutien de tout le monde (...) pour accomplir la mission qui m'a été confiée par son excellence le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Seul, je n'y parviendrai pas. Mais, avec votre appui et le soutien de tous la victoire est certaine », a-t-il estimé.

La prise de fonction du sous-préfet de Makoua coïncide avec la tenue, en juillet prochain, du double scrutin législatif et local. Pour parvenir à l'organisation des élections apaisées dans ce district, Ibata Osseté Apendi insiste sur la préservation des vertus de paix, de l'unité et de la concorde. « Que les élections législatives et locales à venir ne soient pas l'occasion de déchirement et de querelles intestines qui pourraient ternir l'image de notre cher beau district. (...) je veillerai personnellement pour que ces élec-



Le préfet de la Cuvette intronisant le sous-préfet de Makoua

tions se déroulent dans la paix et la quiétude totale à Makoua », a-t-il conclu.

De son côté, le préfet de la Cuvette, dans son discours d'orientation, a félicité le nouveau sous-préfet et lui a rappelé les devoirs qui l'incombent : « le respect des citoyens de cette entité administrative et la conduite des affaires de l'État ; la promotion, la préservation de la paix et la tranquillité à Makoua ».

Concernant les actes d'incivisme, de règlement de compte et des exactions sommaires pour des cas de sorcellerie, Jean Christophe Tchicaya a martelé en ces termes : « Nous insistons, per-

sonne n'a le droit de se faire justice ».

Né le 20 novembre 1956, dans le district de Makoua, Ibata Osseté Apendi est un attaché des SAF de 2e échelon. Il est marié, père de huit enfants.

Bien avant, le préfet de la Cuvette a procédé au port de l'écharpe tricolore et de la remise du drapeau, symbole de commandement et l'emblème de la République du Congo au sous-préfet de Makoua. Aussi, le préfet avait accompli le même geste le 20 mai à Ntokou en intronisant Jean Daniel Okombi sous-préfet de ce district situé sur l'axe fluvial de la rivière Likouala-Mossaka.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

La session ordinaire s'ouvre le 2 juin

Les conférences des présidents réunies le 27 mai à Brazzaville, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ont inscrit dix-neuf affaires à débattre au Sénat et vingt-trois à l'Assemblée nationale.

La quinzième session ordinaire va boucler la quatorzième législature à l'Assemblée nationale, le mandat des députés étant déjà arrivé à terme.

Dans cette chambre, les affaires à débattre n'ont pas été communiquées, mais le deuxième secrétaire de l'institution, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, a signifié que l'une des affaires dominantes portera sur le débat de l'orientation budgétaire. Une occasion pour les deux chambres du Parlement d'orienter les grandes dépenses dans le budget 2023. Son ordre du jour prévoit aussi les questions orales au gouvernement avec débat ainsi que la question d'actualité.

Au Sénat, hormis les mêmes affaires phares, l'ordre du jour de la session prévoit aussi l'examen de plusieurs autres affaires. Il s'agit, entre autres, du projet de loi autorisant la ratification du traité d'extradition entre la République du Congo et la République populaire de Chine ; du projet de loi autorisant la ratification de la convention n°097 de l'Organisation internationale sur les travailleurs migrants.

La chambre haute du Parlement devra aussi plancher sur le projet de loi portant attribution du label start-up du numérique et de l'innovation technologique au Congo ; le projet de loi portant création de l'Office congolais de la propriété industrielle ; le projet de loi portant création de l'Agence de développement de l'économie numérique. Le Sénat est aussi appelé à se prononcer sur le projet de loi portant création de l'École de formation initiale et continue des enseignants ainsi que sur la proposition de loi négociant la profession d'ingénieur en République du Congo.

Les conférences des présidents dans les deux chambres ont été présidées par leurs présidents respectifs, notamment Pierre Ngolo, président du Sénat, et Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

F.O.

DISTINCTION

Denis Sassou N'Guesso nommé au Grand Prix artisan de la paix et du développement

La diaspora africaine en Europe et le Groupe Agir Europe-Afrique ont annoncé, le 27 mai à Brazzaville, la remise du Grand Prix artisan de la paix et du développement au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Sur les dix chefs d'Etat africains sélectionnés, celui du Congo a été choisi pour la distinction honorifique. Le Prix artisan de la paix, du développement et de l'émergence visible a été créé par la diaspora africaine en Europe et le groupe Agir Europe-Afrique pour récompenser les dirigeants africains qui œuvrent pour la stabilité et le développement de leurs pays mais aussi et surtout qui militent pour leur émergence.

Pour cette première édition, les deux organisations de la société civile ont travaillé sur un échantillon de dix chefs d'Etat, dont les pays ont connu des conflits armés. A l'issue de la finale qui l'a opposé à son homologue de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a été choisi.

Les membres de ces deux organisations ont porté leur choix sur le chef de l'Etat congolais pour trois principales raisons. Premièrement, ils estiment que Denis Sassou N'Guesso est un homme de paix. Malgré les conflits armés que le Congo a connus ces dernières années, il a su faire asseoir la paix véritable à travers tout le pays.

La deuxième raison est consécutive au fait que hormis la quiétude générale obtenue, ont-ils soutenu, le président congolais a réussi à réunir



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso

ses compatriotes du nord au sud, et a pu faire asseoir le vrai vivre-ensemble. La dernière raison est liée aux efforts que Denis Sassou N'Guesso a déployés pour le développement tous azimuts de son pays. Les initiateurs du prix ont salué, entre autres, de grandes infrastructures construites à Brazzaville et à Pointe-Noire. S'agissant des infrastructures routières, ils ont admiré la

route nationale n°1, reliant les deux grandes agglomérations du Congo mais aussi les routes d'intégration sous-régionale.

L'ensemble de ces infrastructures, ont-ils souligné, place le Congo sur la voie de l'émergence. Le lancement officiel de ce prix interviendra en juillet à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Peuples et missiles

À ceux qui doutaient encore des conséquences du conflit russo-ukrainien sur les relations internationales, les derniers développements de l'actualité mondiale ouvriront encore un peu plus les yeux. Qu'il s'arrête dans les mois à venir ou se déporte sur l'année prochaine, ce conflit a déjà dessiné la carte d'une confrontation à long terme, dans laquelle la première moitié de ce siècle embarque les États.

Comme s'ils attendaient un déclic pour consolider leur amitié, les pays de l'Organisation de l'atlantique nord-Otan ont, en effet, trouvé un prétexte à l'unité à travers la guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie, le 24 février, sous couvert d'opération militaire spéciale de désarmement et de dénazification de son voisin. Une succession de diatribes entre Moscou et les capitales occidentales avait évidemment précédé ce recours aux armes par le chef du Kremlin.

Souvenons-nous des accusations visant les services russes pour des délits ou crimes supposés d'empoisonnement d'opposants sur le sol européen. La crise éclatée à l'est de l'Ukraine en 2014, suivie de l'annexion de la Crimée par la Fédération de Russie, a quasiment préparé le terrain à l'escalade en cours. A un rythme effréné, des diplomates étaient expulsés de part et d'autre entre Russes, Européens et Américains donnant lieu à une exacerbation des tensions et à l'effondrement de la diplomatie.

L'Otan que certains de ses membres disaient en état de mort cérébrale s'est tirée de son long sommeil au point de susciter la sympathie d'autres pays désireux de la rejoindre et les appréhensions de son ennemi traditionnel russe. Poussé à bout, celui-ci a réagi vigoureusement, estimant sans doute qu'entre eux, les loups ne se mangent pas. Et, d'ailleurs, quand elles sont allées guerroyer en Irak, en Libye, en

Afghanistan et au Yémen, au nom de la défense des valeurs démocratiques, les puissances occidentales n'ont vu la Russie s'opposer que verbalement.

La situation est tout autre en Ukraine ou au contraire, de façon assez claire et selon diverses sources, l'Otan combat aux côtés de Kiev avec armes, hommes et moyens logistiques. Quel signal cet état de fait envoie-t-il aux autres pays non membres de l'alliance atlantique ? Qu'il faut se presser de la rejoindre si l'on veut être en sécurité devant la menace que constituerait l'héritière de l'ex-Union soviétique. Voilà que la Suède et la Finlande, États neutres depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, vont désormais rallier l'Otan.

Dans le même temps, peut-être, que se construit en silence, mais avec une certaine conviction, un autre bloc d'influence autour de pays qui pour plusieurs raisons ne peuvent

demander à intégrer l'alliance militaire pilotée par Washington. La Russie, bien sûr, mais aussi l'Inde et la Chine pour ne citer que ces trois pays qui forment avec le Brésil et l'Afrique du Sud, le fameux club émergent du BRICS. En termes de bouches à nourrir, ces cinq nations pèsent énormément dans la mathématique démographique du monde.

Posons-nous deux dernières petites questions pour ne pas conclure: au fond, la grande guerre à laquelle l'humanité tout entière, déjà confrontée aux défis climatiques, s'exposera les prochaines décennies ne sera-t-elle pas essentiellement économique ? Quand ce moment arrivera, les frontières de nos pays cernées par des tanks et des missiles hypersoniques ne seront-elles pas purement et simplement attaquées par des cohortes de populations affamées à la recherche de quoi assurer leur existence ? Pensons-y !

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

La douane africaine invitée à former son personnel

Les administrations des douanes de l'Afrique occidentale et centrale membres de l'Organisation mondiale des douanes (OMD-AOC) sont priées de former leurs personnels dans le domaine du renseignement, de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. Objectif : démanteler les courants de fraude dans la région.

La recommandation a été formulée à l'issue de la 28^e conférence des directeurs généraux des douanes de l'AOC, tenue du 26 au 27 mai, à Brazzaville, dans la commune de Kintélé. Les pays africains membres de l'OMD sont également invités à renforcer la coopération avec les services de sécurité nationale ainsi qu'avec les autres administrations de la région dans le domaine de la lutte contre la fraude.

Par ailleurs, au titre des statuts des structures régionales, à la vice-présidence, la poursuite et la consolidation des travaux liés à l'élaboration des textes et leurs adoptions figurent aussi parmi les recommandations formulées par les participants. Les pays sont de même appelés à inciter les administrations membres à mettre à la disposition des structures



régionales des attachés techniques, promouvoir l'accréditation dans la région, inviter les administrations à faire l'auto-évaluation des feuilles de route afin d'évaluer leurs performances et d'orienter les besoins en renforcement de capacité.

Au titre de l'élaboration du plan stratégique régional

2023-2027, le Bureau régional de renforcement des capacités devra élaborer le plan selon une approche spécifique. Il devra pour ce faire, organiser les consultations ainsi que prendre en compte les contributions des administrations.

« A l'heure de faire le bilan de nos travaux, je vou-

Le présidium à l'ouverture des travaux DR
drais marquer mon entière satisfaction pour des résultats obtenus. Nous continuerons ensemble notre engagement en mettant en œuvre toutes les recommandations pertinentes », a rassuré le directeur général des douanes et des droits indirects de la République du Congo, Guénolé

Mbongo Koumou, vice-président sortant de l'OMD-AOC. Le Congo a, en effet, cédé la vice-présidence du conseil de l'OMD pour l'AOC à la République fédérale du Nigeria.

Félicitant le pays pour son élection, Guénolé Mbongo Koumou a indiqué : « Cette désignation est une évidence eu égard à son engagement et sa volonté à réformer en profondeur notre organisation au niveau régional. Je vous souhaite le meilleur pour la poursuite des réformes engagées et futures. » Signalons que vingt-deux sur vingt-quatre pays africains membres de l'OMD ont pris part à la 28^e conférence des directeurs généraux des douanes. La prochaine conférence aura lieu en Gambie.

Loquelle Mboussa Gassia

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19).

Numéro du Prêt/Crédit: IDA 66340-CG

Intitulé du Marché : Acquisition des équipements informatiques au profit du Programme Elargi de Vaccination (PEV).

Référence DAO No : PRUC-19-025F-AON-22.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition des équipements informatiques au profit du PEV ».

2. L'Unité de Gestion du Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique :

- 100 ordinateurs portables ;
- 100 imprimantes ;
- 100 tablettes ;
- 150 rallonges ;
- 100 routeurs et
- 100 onduleurs.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres spécifiées dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants en date de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 10 heures à 14 heures, heure locale.

5. Le dossier pourra être retiré à l'UGP du Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19) auprès du service de la passation des marchés sur présentation d'une demande écrite.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1^{er} juillet 2022 à 10 heures 00 minutes, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 10 heures 30 minutes, heure locale.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention du Coordonnateur
de l'Unité de Gestion du Projet de riposte d'urgence au COVID-19 (PRUC-19) - située au n° 1 de la rue Lucien FOUNERO - Bacongo-Brazzaville-République du Congo

E-mail : passationdesmarchesredisse@gmail.com

Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 930 95 07.

Fait à Brazzaville, 20.05.2022

Le Coordonnateur,
Jean Pierre OKANDZE ELENGA.

TRANSFERTS MONÉTAIRES

Des recommandations pour améliorer les prestations du projet Lisungi

A la demande du groupe de la Banque mondiale, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet Lisungi ont validé, le 25 mai à Brazzaville, au cours d'un atelier, les résultats de deux études qualitatives menées en République du Congo en 2021.

La première étude a porté sur « L'inclusion économique des femmes et des jeunes au Congo-Brazzaville : perspectives sur le programme d'appui aux Activités génératrices de revenus ». Recommandée par la Banque mondiale, cette étude a fait l'évaluation rétrospective de processus d'exécution du Programme activités génératrices de revenus (PAGR) sur un échantillon des bénéficiaires de Dolisie, dans le Niari; Loandjili à Pointe-Noire; Makélékélé, Baongo, Mounjali et Djiri à Brazzaville; ainsi qu'à Nganga Lingolo, dans le district de Goma Tsé-Tsé, dans le Pool.

L'étude a permis à la Banque mondiale et au ministère des Affaires sociales de mieux comprendre les potentiels et obstacles spécifiques auxquels les jeunes femmes sont confrontées lorsqu'elles veulent participer au marché du travail, notamment pour démarrer, soutenir et de développer leurs micro entreprises. Elle a, en effet, mis en relief la perception des bénéficiaires sur le PAGR, les contraintes et difficultés rencontrées par les bénéficiaires, les stratégies utilisées



Les participants/Adiac

pour augmenter la productivité, le système de paiement par tranche des subventions allouées aux bénéficiaires du PAGR.

Au terme de l'analyse, les bénéficiaires reconnaissent les bienfaits du PAGR et évoquent certaines difficultés dans le développement des micro projets, entre autres, les contraintes liées à l'accès au financement, à la terre, à l'eau et à l'électricité, et les contraintes liées à l'approvisionnement des intrants.

La seconde enquête portait

sur « Le projet Lisungi et la prévention des violences ayant pour base le genre (VBG) en République du Congo ». Le but étant de mieux comprendre les manifestations de ces violences dans les zones d'intervention du projet Lisungi, ainsi que les effets des interventions du projet sur cette problématique dans la perspective de renforcer la prise en compte des VBG dans la mise en œuvre de ce projet.

Afin de mieux circonscrire les prochaines interventions, les consultants ont formulé à la

Banque mondiale et autres acteurs de mise en œuvre du PAGR plusieurs recommandations. Il s'agit, entre autres, de promouvoir les groupements des entrepreneurs et de développer des actions et stratégies collectives; développer des approches filières dans les zones rurales et offrir davantage de formation de qualité, adaptées aux besoins particuliers des bénéficiaires; revoir les écarts de paiements des tranches; combiner les TMC et le PAGR pour les ménages très pauvres et vulnérables; désigner les

jeunes porteurs de projets AGR pour augmenter leur participation. Il s'agira aussi de poursuivre une communication renforcée sur le PAGR afin de combattre les perceptions erronées (franc-maçonnerie et autres); utiliser la campagne de sensibilisation et de mobilisation pour promouvoir l'égalité des hommes et des femmes; renforcer le suivi et le coaching des bénéficiaires; adapter les activités à des groupes cibles spécifiques notamment les réfugiés et autochtones.

Selon la directrice générale de la Solidarité, responsable des transferts sociaux au projet Lisungi, Anasthasie Ossangatsama, cette étude permet de renforcer les faiblesses et consolider les acquis. « *Lisungi, pour les bénéficiaires, est un projet qui a apporté un soulagement, ce qui fait que certains ménages puissent aujourd'hui être capables de vivre des activités qu'ils réalisent. Dans les financements qui s'exécutent actuellement, les jeunes femmes ont une place de choix pour faciliter leur autonomisation* », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un bureau de cybersécurité bientôt créé au Congo

La mise en place d'un comité de cybersécurité censé regrouper des experts en télécommunications et sécurité publique constitue l'une des principales conclusions du 19e séminaire du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel), qui s'est tenu du 23 au 24 mai à Brazzaville. Les participants venus de plusieurs pays ont appelé à une collaboration entre les entités étatiques.



Photo de famille/DR

Pour le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Louis Marc Sakala, la création du comité de cybersécurité est une urgence de sécurité publique, car les attaques de cybernétiques peuvent cibler un ensemble de serveurs et de données au Congo. Les équipements télécoms représentent, de nos jours, le socle de la société puisqu'ils couvrent les do-

maines de la santé, des transports, des communications...

Leur vulnérabilité est d'autant plus présente que les pouvoirs

publics sont appelés à mettre en place des solutions idoines pour chacun des problèmes.

« *L'impact de ce séminaire, c'est que les utilisateurs se sentiront de plus en plus en sécurité, parce que nous allons derrière travailler pour que ces personnes qui se connectent sur les différents réseaux à partir de leurs entreprises ou appareils mobiles se sentent protégées. Les données à caractère privé doivent être sécurisées, de même que d'autres recommandations prises au cours de cette session* », a déclaré Louis Marc Sakala.

Organisé par le Fratel en collaboration avec l'Arpce et l'Institut luxembourgeois de régulation, le 19e carrefour de réflexions technologiques a été placé sur le thème « *Quels défis pour la sécurité des réseaux de nouvelle génération?* ». Les participants venus de divers horizons ont échangé sur les grands enjeux de la sécurité des réseaux; la réduction des risques en la matière; le rôle des autorités de régulation des communications électroniques et celles en charge de la cyber sécurité.

D'après le directeur de l'Institut luxembourgeois, Luc Tapella, la rencontre a permis de sensibiliser les participants à la nécessité de renforcer la cybersécurité face aux infrastructures critiques. Elle a aussi permis d'approfondir un des aspects du thème de l'année établi dans le plan d'action 2022 qui est consacré à la résilience et à la sécurité des réseaux.

Fiacre Kombo

« L'impact de ce séminaire, c'est que les utilisateurs se sentiront de plus en plus en sécurité, parce que nous allons derrière travailler pour que ces personnes qui se connectent sur les différents réseaux à partir de leurs entreprises ou appareils mobiles se sentent protégées. Les données à caractère privé doivent être sécurisées, de même que d'autres recommandations prises au cours de cette session »

PLOMBAGE DENTAIRE

Le gouvernement congolais interpellé sur les risques liés au mercure

Une rencontre consacrée aux pratiques du plombage dentaire à base de mercure a réuni, le 25 mai à Brazzaville, des acteurs de la société civile, dentistes et journalistes. Les participants ont invité les autorités à prendre des mesures concrètes pour mettre fin au commerce et à l'usage du mercure, un métal hautement toxique pour la santé humaine et l'environnement.

Initiée par la plateforme professionnelle Action sur l'environnement et le développement (AED), la rencontre sur les méfaits de l'amalgame dentaire (plombage) sur la santé a eu pour but d'informer les parties prenantes aux effets néfastes de cette pratique sanitaire. D'après le président de l'AED, le Dr Eugène Loubaki, l'activité visait surtout à vulgariser la Convention de Minamata et sensibiliser les pouvoirs publics pour l'interdiction, à court terme, de l'amalgame dentaire aux enfants de moins de 15 ans, femmes enceintes et allaitantes.

Il faut préciser que c'est depuis 2017 que l'AED milite pour l'interdiction de l'amalgame dentaire et l'utilisation du mercure dans le pays. L'association a contribué à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires pour contraindre les acteurs du secteur de la santé à mettre fin à l'utilisation de l'amalgame dentaire. Elle a également organisé plusieurs campagnes de sensibilisation, par exemple, l'atelier contre l'utilisation de l'amalga-

me dentaire, ayant regroupé fin septembre 2021 les membres du Conseil économique, social et environnemental.

Malgré l'engagement de la société civile congolaise, les lignes ne semblent pas bouger, comme le souhaite la plateforme professionnelle AED. Le Dr Eugène Loubaki regrette la réticence des autorités congolaises à faire promulguer les textes élaborés et prendre des mesures pour sauver des vies. L'exposition au mercure est à l'origine de nombreuses maladies, dont la malformation chez les nouveau-nés, et peut entraîner la pneumonie, avec des effets sur le système nerveux et les reins.

Au Congo, la pratique de l'amalgame dentaire est bien connue chez les dentistes, en raison de sa composition chimique constituée de 50% de mercure et de 50% d'alliage en poudre d'argent, d'étain et de cuivre. La quantité globale des émissions et de rejets de mercure dans le pays représente près de 21 368 kg/an, dont 2% d'amalgame dentaire, selon

un rapport de l'ONU environnement. Le métal est utilisé dans tout le pays, principalement sur les sites d'orpaillage.

Lors de la quatrième Conférence des parties de la Convention de Minamata sur le mercure (parmi lesquelles le Congo), qui s'est tenue du 21 au 25 mars dernier à Bali, en Indonésie, les participants ont déconseillé l'utilisation d'amalgame dentaire dans les dents de lait, les enfants de moins de 15 ans, les femmes enceintes et allaitantes. Les mesures qu'une partie doit prendre pour éliminer progressivement l'utilisation du mercure reposent sur l'hygiène dentaire, l'utilisation de matériaux de restauration dentaire autres que le mercure, la promotion des activités de recherche-développement axées sur des matériaux de restauration, l'encouragement des organisations professionnelles représentatives et les écoles de médecine dentaire à éduquer et former les professionnels du secteur dentaire...

Fiacre Kombo

SANTÉ

Recycler les professionnels sur l'usage rationnel des antibiotiques

Le Programme national de lutte contre les infections nosocomiales (Pnlino) du Congo, en partenariat avec la société K-Chimie et l'entreprise Biomérieux, a suggéré, le 25 mai à Brazzaville, à l'Etat d'investir dans la formation des professionnels de la santé pour un usage rationnel des antibiotiques.

L'invite a été faite au cours d'une conférence qui a réuni les acteurs de la santé en bactériologie afin de sensibiliser à l'utilisation des antibiotiques et aux solutions possibles de diagnostic permettant de ralentir l'antibiorésistance.

L'antibiorésistance résulte d'un usage inadéquat des antibiotiques aussi bien chez l'homme que chez l'animal. L'efficacité remarquable des antibiotiques pour guérir les infections bactériennes a incité à un usage massif de ces médicaments aussi bien en santé humaine qu'animale.

« Les médecins, pharmaciens et techniciens de laboratoire ne doivent pas galvauder l'usage des antibiotiques. Un recadrage des professionnels de la santé s'impose pour qu'on ne perde pas cet outil de lutte contre les infections, il faut donc que l'Etat puisse investir dans la formation de l'humain et dans les outils de diagnostics. Si l'on n'y prend garde, la prochaine maladie serait la résistance aux antimicrobiens ou aux antibiotiques », a indiqué le Dr Raphaël Taty-Taty, directeur du Pnlino.

L'antibiorésistance rend difficile le traitement de certaines infections, même initialement bénignes : le colibacille, responsable des infections



urinaires, devient ainsi de plus en plus résistant aux antibiotiques. Il concerne aussi des maladies infectieuses plus graves comme les pneumonies ou les méningites.

Ainsi donc, les exposants à la conférence ont condamné l'automédication et proposé à l'Etat la mise en place, dans les structures sanitaires, des comités de surveillance pour l'utilisation des antibiotiques. Face à ce phénomène, certaines bactéries sont devenues multi-résistantes, conduisant à des situations d'impasse thérapeutique pour traiter les infections. Il y a aussi le manque de nouvel antibiotique approprié qui aggrave encore cette situation.

« Une bactérie peut échapper à l'action d'un antibiotique, du fait

d'une mutation génétique, spontanée ou favorisée par l'exposition aux antibiotiques. La résistance est alors inscrite dans ses gènes. En se multipliant, la bactérie peut transmettre sa résistance aux antibiotiques à sa descendance », a expliqué un participant à la conférence.

Ainsi donc, la société K-Chimie et l'entreprise Biomérieux comptent travailler en collaboration avec l'Etat pour sortir du danger d'utilisation inappropriée des antibiotiques.

La société K-Chimie, basée à Pointe-Noire, est reconnue pour la distribution des produits chimiques et agrochimiques, par contre, Biomérieux est une entreprise française spécialisée dans le diagnostic in vitro.

Fortuné Ibara

TRAITEMENT DE L'ASTHME

Le Dr Régis Gothard Bopaka conseille de nouveaux médicaments

Lomalizumab et le Dupilumab sont deux éléments trouvés dans le domaine de la recherche comme palliatif pour obtenir un contrôle optimal de vaincre la maladie de l'asthme.

Les nouveaux médicaments du traitement de l'asthme ont été présentés, le 26 mai, en présence du directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le Pr Thierry Raoul Gombé, devant un parterre de médecins et professeurs par le Dr Régis Gothard Bopaka, pneumologue-allergologue au CHU.

« Une fois le diagnostic posé, et qu'on est sûr qu'il s'agit de l'asthme, il faut traiter. Alors, le traitement passe par plusieurs voies. Il y a le but, les moyens et les indications. Au premier abord, prendre en charge la crise d'asthme qui est nécessaire, ensuite la prise en charge préventive qu'on dit traitement de fond, et enfin une prise en charge sévère, nécessaire, dans l'innovation c'est le phénotype allergique et le phénotype inflammatoire », a expliqué le Dr Régis Gothard Bopaka. « L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches ; c'est une maladie chronique multifactorielle et parmi les facteurs qui la déclenchent, on a l'allergie, l'environnement avec ce qui est comme pollution, les infections », a-t-il poursuivi. Il a ajouté qu'il y a aussi le comportement alimentaire qui entre en ligne de compte.

Pour cette maladie, a souligné le docteur, plusieurs signes l'indiquent, à savoir la toux, la dyspnée (gêne respiratoire), le mal de respiration, une oppression thoracique la nuit ou au réveil, etc. D'autres éléments sont à chercher également dans la famille, voire remonter à la première génération, parce qu'il y a la génétique qui entre en ligne de compte.

Guillaume Ondze

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-NGUOSSO

Adapter la formation aux besoins des entreprises

Le président de l'Université Denis-Sassou-Nguesso (UDSN), le Pr Ange Antoine Abena, vient d'entamer un plaidoyer auprès des institutions publiques pour un partenariat école-entreprise. Une délégation de l'alma mater a été reçue dans ce sens, le 25 mai à Brazzaville, par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

La campagne de plaidoyer a débuté au ministère de l'Urbanisme, car l'Université de Kintélé dispose de deux instituts étroitement liés à ce département ministériel, à savoir l'Institut supérieur de l'architecture, de l'urbanisme, bâtiment et travaux publics, ainsi que l'Institut supérieur de sciences géographiques, environnementales et aménagement. Ce plaidoyer vise, d'après le Pr Ange Antoine Abena, à rapprocher l'établissement du marché du travail et de la réalité de terrain. « Nous sommes une université d'excellence et panafricaine. Si nous restons à Kintélé à faire du quotidien, nous allons retomber dans l'université classique. C'est pourquoi nous avons décidé d'entreprendre cette démarche auprès du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, pour une meilleure collaboration », a-t-il indiqué.

L'ambition de cette institution universitaire est de faire en sorte que le contenu de son programme soit adapté aux besoins réels du pays, pour que les futurs diplômés trouvent de la place aussi bien au sein des entreprises que l'administration publique. Pour cela, elle souhaite s'adapter aux récentes réformes menées au niveau du ministère de l'Urbanisme et contribuer à la formation continue du personnel public.

F.K.

EDUCATION

La plateforme Diata-Château d'eau innovation réfectionne les tables-bancs de l'école Massamba-Débat

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur engagement communautaire, les membres de Diata-Château Innovation que dirige Alban Kaky ont initié, depuis quelques jours, la remise en état des bancs et autres outils du personnel enseignant et élèves de l'école Massamba-Débat. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des projets communautaires de la structure. C'est suite à l'autorisation de la direction de l'école que Diata-Château Innovation a remis en état plusieurs tables-bancs abîmés et abandonnés depuis longtemps. « Ainsi, notre association a déjà remis en état plus de 120 tables-bancs et permis à plusieurs de nos élèves d'avoir une place assise. Il suffit parfois de s'intéresser aux problématiques pour trouver des solutions. Les réparations continuent », a expliqué Alban Kaky.

Rude Ngoma

CRISES HUMANITAIRES EN AFRIQUE

Le Congo apporte une contribution de deux millions de dollars



Les participants au sommet de Malabo/DR

« Face aux crises humanitaires qui secouent le continent, nous avons décidé de prendre notre situation en main. Le moment est venu pour les dirigeants africains de lancer un message clair au reste de la communauté internationale. J'annonce que le Congo apporte une contribution de deux millions de dollars », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso, lors de la Conférence des donateurs en marge des travaux du seizième sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA), le 27 mai à Malabo, en Guinée équatoriale, principalement consacré aux crises humanitaires à travers le continent.

Selon le président de la Commission de l'institution panafricaine, Moussa Faki Mahamat, l'UA marque sa ferme détermination à poursuivre ses efforts en faveur de la réduction des souffrances dont sont victimes les réfugiés et des personnes déplacées internes sur le continent. Il a dressé un tableau peu reluisant de la situation humanitaire continentale. De nombreuses urgences constituent, en effet, une véritable préoccupation.

Pour sa part, le président en exercice de l'UA, Macky Sall, a pensé qu'il faut attaquer le mal à la racine. Selon lui, le continent ne peut pas se résoudre à une vocation de terre d'urgence

d'humanitaire. Il faut rester debout et poursuivre sans relâche le combat pour la justice. Par ailleurs, le président du pays hôte, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a lancé un appel à ses pairs pour plus d'engagement afin de sortir le continent des facteurs aggravant des crises humanitaires.

Les travaux de ce seizième sommet extraordinaire de l'UA ont été suivis de la conférence des donateurs traditionnels et non traditionnels dans le but de mobiliser des ressources conséquentes pour faire face aux crises humanitaires en soulageant les peines des personnes touchées.

Rominique Makaya

HYDROCARBURES

Le PDG de TotalEnergies dit ne pas croire à une baisse forte de la consommation de pétrole dans la décennie

Patrick Pouyanné a estimé, le 25 mai lors de l'assemblée générale du groupe TotalEnergies, que l'objectif d'une baisse de 30% de la consommation de produits pétroliers d'ici à dix ans, tel qu'envisagé par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), n'était pas tenable.

Interrogé par un actionnaire qui reproche à la compagnie de ne pas se conformer aux objectifs de la COP21 de Paris en termes d'objectif climatique, le patron de TotalEnergies a confirmé que la chute de la demande de pétrole et de gaz tel qu'envisagé par l'AIE n'était pas tenable et ne baissera pas de 30% sur les dix prochaines années. « Je ne crois absolument pas à une baisse de la demande de produits pétroliers d'ici à 2030 », a souligné Patrick Pouyanné.

Si le groupe assure qu'il atteindra ses objectifs de baisse de 40% de ses émissions dès 2030 concernant les périmètres qui recouvrent ses émissions propres (forages, raffineries, etc.), il reconnaît que ce ne sera pas le cas concernant les émissions indirectes générées par la combustion du pétrole et du gaz qu'il vend à ses clients. Le président directeur général (PDG) a ajouté que l'approche de TotalEnergies était en ligne avec les objectifs européens.»

AFP

SYSTÈMES ALIMENTAIRES

L'Afrique s'ouvre à la transformation

« Les pays africains sont à l'avant-garde d'une transformation vitale des systèmes alimentaires pour répondre simultanément aux défis en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale et environnementale, tout en renforçant la résilience », a déclaré le chef de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres.

Le secrétaire général de l'ONU s'exprimait dans le cadre de la série de dialogues sur l'Afrique 2022, visant à renforcer la résilience de l'approvisionnement alimentaire à travers le continent, à un moment où « des décennies de progrès sur la faim sont en train de s'inverser [...]. Pendant trop longtemps, la nutrition, la sécurité alimentaire, les conflits, le changement climatique, les écosystèmes et la santé ont été traités comme des préoccupations distinctes, mais ces défis mondiaux sont profondément interconnectés. Le conflit crée la faim. La crise climatique amplifie les conflits, et les problèmes systémiques ne font qu'empirer ».

Un Africain sur cinq est sous-alimenté

« Après plus d'une décennie d'améliorations, un Africain sur cinq était sous-alimenté en 2020, tandis que 61 millions d'enfants africains sont touchés par un retard de croissance. Les femmes et les filles en paient le prix, et lorsque la nourriture se fait rare, « elles sont sou-

vent les dernières à manger et les premières à être retirées de l'école et forcées de travailler ou de se marier », a déclaré le chef de l'ONU, ajoutant que « les humanitaires et les partenaires de l'ONU faisaient tout leur possible pour répondre aux besoins de l'Afrique en période de crise, mais l'aide ne peut pas rivaliser avec les moteurs systémiques de la faim ». Il note d'autres « chocs externes » aggravants, notamment une reprise inégale après la pandémie et la guerre en Ukraine, les pays africains étant parmi les plus durement touchés par les pénuries de céréales et l'augmentation de la dette.

La crise climatique

Pour renforcer la résilience, Antonio Guterres appelle à faire face à la crise climatique. Il rappelle que les agriculteurs africains sont en première ligne face au réchauffement de la planète, de la hausse des températures aux sécheresses en passant par les inondations, et ont besoin de soutien technique et financier massif pour s'adapter à l'impact de l'urgence climatique et fournir de

l'électricité renouvelable sur tout le continent. Il invite les pays développés à respecter leur engagement de financement climatique de 100 milliards de dollars envers les pays en développement, avec l'aide des institutions financières internationales, afin que les pays africains, en particulier, puissent investir dans une forte reprise après la pandémie de covid-19.

« De nombreux États membres africains ont lancé l'appel à un changement fondamental, par le biais de voies de transformation inclusives, qui visent à aborder - simultanément - la sécurité alimentaire, la nutrition, la protection sociale, la préservation de l'environnement et la résilience aux chocs », a-t-il souligné, se félicitant de la décision de l'Union africaine de désigner 2022 comme l'année de la nutrition, « une promesse d'agir sur les engagements forts pris lors du sommet ».

Antonio Guterres : « La communauté internationale doit être à la hauteur »

Le patron de l'ONU a appelé à s'appuyer sur les leçons apprises et à exploiter l'expertise collec-



Antonio Guterres

tive, grâce à la coopération nationale, régionale et mondiale à travers l'aide publique au développement. Il exhorte tous les pays à faire preuve de solidarité, à investir dans la résilience et à empêcher la crise actuelle de s'aggraver davantage. « Si nous travaillons ensemble, si nous faisons passer les gens et la planète avant les profits, nous pouvons

transformer les systèmes alimentaires, atteindre les objectifs de développement durable et ne laisser personne de côté », a soutenu Antonio Guterres. Les objectifs ambitieux de mettre fin à la faim et à la malnutrition d'ici l'échéance de 2030, qui approche à grands pas, sont réalistes et réalisables, a-t-il conclu.

Noël Ndong



**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

2^E ÉDITION

KOKUTAN'ART
Rencontres Internationales de la Photographie d'Auteur de Brazzaville
27 MAI > 1^{ER} JUIN

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

LES ATELIERS SAHM

CONGO
CAMEROUN
BELGIQUE
FRANCE
MALI
NIGER
RDC
RWANDA

PROGRAMME DES ACTIVITES DU 24 AU 31 MAI 2022

MARDI 24 MAI

18H00 CINE-CLUB (MOIS DU CINEMA EUROPEEN) : LUZZU

18H00 THEÂTRE : L'AFRIQUE EST MORTE CE SOIR

VENDREDI 27 MAI

15H00 FESTIVAL KOKUTAN'ART : CEREMONIE D'OUVERTURE, VERNISSAGE OFFICIEL ET VISITE GUIDEE DE L'EXPOSITION.

SAMEDI 28 MAI

12H00 CONTE : L'HEURE DU CONTE POUR LES PETITS ET LES GRANDS AVEC JULLES FERRY MOUSSOUKI.

15H00 CAFE PHILO : L'EGALITE AUJOURD'HUI POUR UN AVENIR DURABLE

16H00 CONFÉRENCE : THÉORIES ET LECTURES DE L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

LUNDI 30 MAI

10H00 CONFÉRENCE : L'AFRIQUE QUI VIENT ! PAR LES TÊTES BRÛLÉES (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

14H00 RENCONTRE : CARTE BLANCHE AVEC JOHN KALAPO (MALI) (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

16H00 CONFÉRENCE DÉBAT : COMMENT VENDRE SES PHOTOS GRACE AU DIGITAL (DANS LE CADRE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART)

FIBRE OPTIQUE

Le Congo et le Cameroun désormais connectés

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo, a provisoirement réceptionné, le 26 mai à Ouessou, dans le département de la Sangha, le réseau d'interconnexion à fibre optique Congo-Cameroun.

Les travaux d'interconnexion entre les deux pays ont été menés sous la coordination du projet Central Africa Backbone (CAB-Congo) et financés par la Banque africaine de développement (BAD). Ils ont conduit, entre autres, à la construction de six sites techniques dans les localités de Ouessou, Biéssi, Sémbé, Souanké et Ntam ; d'un site de Ouessou faisant office de point de rencontre entre les réseaux et le futur réseau Congo-Centrafricain; la pose de plus de 347km de fibre optique de 72 brins ; de deux tubes PEHD sur plus de 347km ; de 350 chambres L3TV ; à la fourniture et l'installation d'un système de télésurveillance avec camera IP, etc.

Selon Michel Ngakala, coordonnateur du projet CAB, la construction de l'ouvrage réceptionné au coût de 6 676 791 141 FCFA a été rendue possible grâce au concours de la BAD. « Ces travaux, réalisés sous la coordination du projet CAB et sous la supervision du ministère de tutelle, représentent une nouvelle étape franchie vers la digitalisation de l'économie et la réduction de la fracture numérique »,



La délégation officielle visitant les installations Adiac

a-t-il souligné.

De son côté, le représentant de la mission de contrôle des travaux de la société Globotech-MG-Telecom, George Poutedje, a fait savoir que leur travail consistait à rendre au Congo un projet digne avec la surveillance la plus stricte. Il a, par la même occasion, affirmé

que le réseau bâti est l'un des meilleurs en Afrique centrale. « Nous pouvons affirmer que les travaux sont achevés à 100% et sommes convaincus que ce réseau fournira à la sous-région une connexion ultra-performante à l'Internet et de très haut débit. Nous remettons donc au gouver-

nement congolais l'un des réseaux les plus beaux et les plus sûrs jamais construits en Afrique centrale et sommes fiers d'avoir permis d'atteindre cette qualité optimale de réseau », a-t-il déclaré.

A son tour, le maire de Ouessou, Sidobe Gah, s'est réjoui du fait que sa localité a été choisie

comme point d'interconnexion de la fibre optique entre les deux pays. Par ailleurs, il a garanti la disponibilité totale des autorités municipales à œuvrer pour l'accompagnement et l'aboutissement de la vision des chefs d'Etat du Cameroun et du Congo en matière de télécommunications et de l'économie numérique. « Mon vœu le plus impérieux c'est de voir le déploiement de la fibre optique dans toute la ville afin que les Ouessouises et les Ouessouais aient accès aux commodités du village planétaire qui se construit désormais à une allure exceptionnelle », a-t-il souhaité.

Rappelons que ces travaux ont débuté en septembre 2019 et pris fin en juin 2021. La cérémonie de réception a été rehaussée par la présence du ministre en charge des Postes de la République centrafricaine, de l'ambassadeur du Cameroun, du préfet de la Sangha, des députés et sénateurs de la Sangha et du maire de Ouessou, des représentants de la BAD, de la délégation congolaise du ministère des Postes, des équipes du projet CAB et des acteurs du secteur.

Gloria Imelda Lossele

CONGO-RCA

Lancement des travaux d'interconnexion de la fibre optique sous-fluviale

Après la réception du réseau à fibre optique Congo-Cameroun, le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, et son homologue de la République centrafricaine (RCA), Justin Gournu Zacko, ont posé, le 26 mai à Ouessou, la première pierre marquant le début des travaux de construction du réseau sous-fluvial entre les deux pays.

Exécutés par la société China communication services international, la société Huawei et le groupement MG Telecom-Globotech chargé du suivi et du contrôle, les travaux impliquent notamment la construction de six sites techniques dans les localités de Pokola, Kabo et Bomassa pour la partie congolaise, ainsi que Lidjombo, Bayanga et Salo pour la partie centrafricaine ; la pose totale de 285 km de fibre optique de 36 brins ; la fourniture et l'installation d'un système de télésurveillance avec camera IP etc.

« Nous allons poser plus de 140km de fibre optique sous-fluviale et procéder à la construction de trois sites techniques en République centrafricaine. La barge chargée d'ef-

fectuer cette tâche est accostée à Ouessou sur le fleuve Sangha après avoir enfoui, en treize jours, sous une profondeur de 1,5 m, 45km de fibre optique entre Pokola et Ouessou. La fin des travaux de construction de cette infrastructure est estimée au 30 octobre de cette année, et cela dépend fortement de l'étiage du fleuve Sangha. La construction de ce réseau implique une franche collaboration entre la République du Congo et la République centrafricaine », a expliqué Michel Ngakala, coordonnateur du projet Central Africa Backbone (Cab-Congo).

La construction du réseau sous-fluvial permettra de relier le Congo et la RCA à travers

les villes de Ouessou, Bomassa, Bayanga et Salo en vue d'assurer l'interconnexion effective des deux réseaux. A ce propos, Justin Gournu Zacko, ministre de l'Economie, des Postes et Télécommunications de la RCA, a indiqué que cet événement démontre la mise en œuvre de l'accord entre les deux pays, vient renforcer davantage ce lien fraternel ancestral et constitue la première étape d'un long processus de collaboration impulsée par la volonté des deux peuples afin de répondre aux exigences communautaires.

« Je reste convaincu que nos gouvernements respectifs ne ménageront aucun effort pour la mise en œuvre de ce cadre de coopération bilatérale au

bénéfice de nos peuples. Grâce aux efforts considérables réalisés dans ce domaine du numérique, le Congo reste le meilleur exemple de développement du secteur des communications électroniques pour la sous-région », a-t-il déclaré. Par la même occasion, il a fait savoir que la Centrafrique profitera de sa situation géographique pour en faire une opportunité d'investissement dans le domaine des communications électroniques et être un Hub naturel pour la sous-région et le continent africain.

A son tour, le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que la création des projets Cab dans chaque pays de la sous-région consistait à la construction des infrastructures

critiques de réseaux d'interconnexion en fibre optique. Ce, dans le but de réduire la grande fracture numérique, améliorer la qualité des services des télécommunications afin d'accélérer l'intégration socio-économique de la région Afrique centrale. Pour lui, la réussite et l'aboutissement des projets de réseaux d'interconnexion à fibre optique traduisent l'excellente relation qui lie le Congo, la Centrafrique et le Cameroun. « Au Congo, avec l'installation du réseau à fibre optique, la population commence à savourer les fruits de la connexion Internet à moindre coût et à s'offrir des opportunités d'emploi pour les jeunes », a-t-il.

G.I.L.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Un forage à la prison centrale de Makala

L'ouvrage d'une capacité de 100 m³, financé totalement par la Fondation Widal, a été inauguré le 26 mai par la ministre d'État, ministre de la Justice et Garde de Sceaux, Rose Mutombo. La vice-ministre de la Justice, Amato Bayubasire, ainsi que le secrétaire général à la Justice, Georges Mfulu, et une délégation de la Monusco ont assisté à la cérémonie.

Le forage inauguré vient résoudre l'épineux problème d'approvisionnement en eau auquel le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) faisait face. Selon le coordonnateur provincial de Widal, Albert Ekolomba, cette action s'inscrit dans le cadre de la vision sociale de la fondation qui prône le bien-être de tous les Congolais. Il a annoncé d'autres projets d'envergure au profit des prisonniers dont la construction dans un futur proche des toilettes dans ce même centre.

Outre l'inauguration du forage, Rose Mutombo a remis trois ambulances et une Jeep dont deux pour la prison centrale de Makala, une pour Luzumu et une autre pour le personnel pénitentier. A cela s'ajoute un bus pour le transfert de détenus de la prison centrale de Makala vers le Centre de détention de Luzumu, dans le Kongo central.

La patronne de la Justice a annoncé, par la même occasion, la libération conditionnelle



dans les jours à venir et par la grâce présidentielle de près de deux mille condamnés.

Rose Mutombo a, en outre, visité le pavillon 10 destiné aux enfants en conflit avec la loi. L'un d'eux lui a demandé, au nom de tous, pardon pour tous les torts qu'ils ont com-

mis à la société. « Nous avons besoin de continuer nos études ou d'apprendre un métier afin d'être utiles à la société. Nous avons aussi besoin de nous divertir, il nous manque des lits et des matelas. Nous croyons que votre passage dans ce quartier

Avec ce forage, le CPRK dispose désormais de l'eau 24/24hDR n'aura pas été vain. Une fois encore merci que le Dieu tout puissant vous bénisse », a-t-il dit.

En réaction au mot de ces enfants, la ministre d'État Rose Mutombo Kiese a déclaré qu'elle avait visité le pavillon des femmes lors de sa der-

nière visite. En inaugurant le forage d'eau, le tour est venu de rendre visite aux enfants. «... Je sais que vous avez besoin des loisirs mais ce n'est que le début. Concernant le besoin que vous exprimez des lits et des matelas, dans les jours à venir, nous rentrerons pour vous donner la suite », a-t-elle promis. « Je vous demande de respecter les lois du pays. C'est le respect des lois qui va vous permettre de quitter cette prison qui n'est pas un bon endroit pour vous. Mon souhait est que vous sortiez tous de cet endroit pour que vous poursuiviez vos études », a ajouté la ministre d'État, saluant par la même occasion les différents partenaires qui accompagnent le ministère de la Justice dans sa mission. La Fondation Widal n'est pas à sa première intervention au CPRK. Chaque année, elle apporte des biens vivres et non vivres aux détenus pour soulager tant soi peu leurs besoins.

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO

MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risques
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

DISTINCTION

Un doctorat honorifique pour Jean-Jacques Muyembe en sciences de l'université Harvard

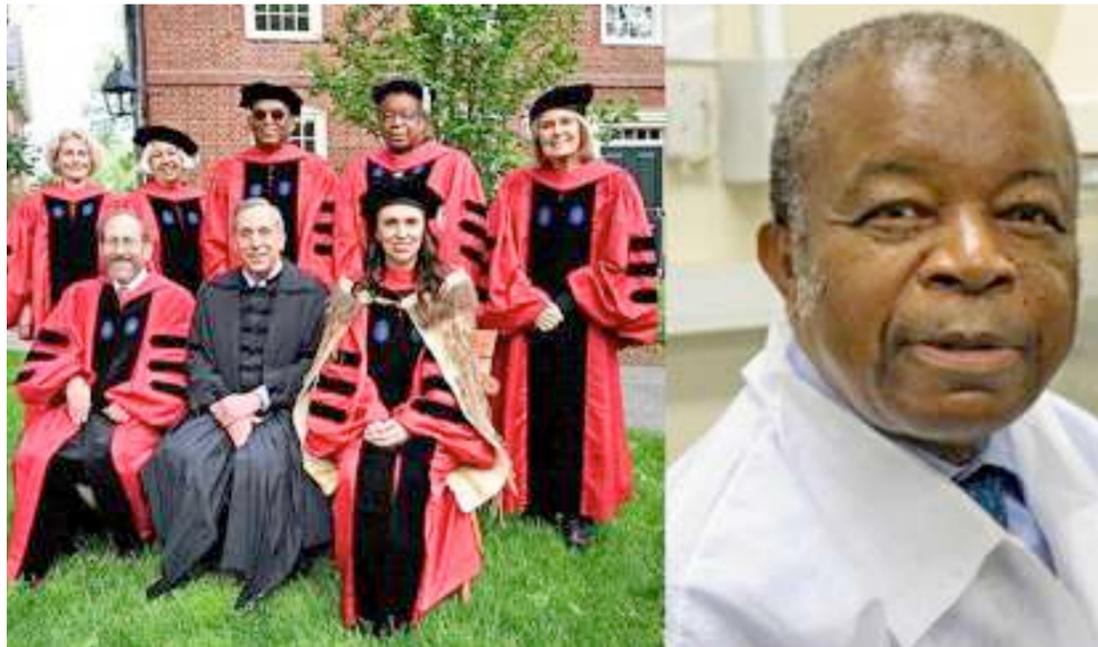
Le Dr Jean-Jacques Muyembe, microbiologiste congolais qui dirige les interventions d'urgence en matière de santé publique en République démocratique du Congo (RDC), notamment pour la covid-19, est l'un des sept lauréats du diplôme honorifique de l'université de Harvard pour 2022.

Lors de la 371^e cérémonie de remise des diplômes, le 26 mai, Harvard a célébré une petite cohorte de dirigeants accomplis, en décernant en personne des diplômes honorifiques à quatre femmes et deux hommes : un premier ministre, trois éminents universitaires, un expert en maladies infectieuses du secteur public et une icône féministe

Le Dr Muyembe-Tamfum, qui a reçu un doctorat honorifique en sciences, dirige l'Institut national de la recherche biomédicale de la RDC à Kinshasa et est le premier président de l'Académie congolaise des sciences. Il a été le premier à découvrir le virus Ebola lors de son travail sur la toute première épidémie en 1976, dans le centre du Congo. Il a prélevé des échantillons de sang sur un patient malade et les a envoyés pour être identifiés en Belgique, où des collègues disposaient d'un microscope électronique. Les scientifiques de ce pays et des États-Unis ont pu vérifier l'existence d'un nouveau virus qui provoquait une fièvre hémorragique.

Le Dr Muyembe a également dirigé la conception du premier traitement efficace contre le virus et a été le premier à déployer des vaccins expérimentaux contre Ebola. En 2009, il a coécrit un article démontrant que les épidémies d'Ebola en RDC étaient dues à l'exposition aux chauves-souris frugivores.

Un article paru dans «Lancet» en



Le Dr Muyembe parmi les lauréats et les responsables de l'université Harvard 2- Le Dr Muyembe

2015 décrit Muyembe comme «le chasseur d'Ebola de l'Afrique». « Il a été l'un des premiers survivants de la maladie mortelle et son découvreur, bien que pendant quatre décennies, ses travaux aient été improprement attribués à un quatuor de scientifiques belges. Dans le numéro de Time » consacré aux cent personnes les plus influentes de 2020, Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel de la paix, a déclaré que Jean-Jacques Muyembe Tamfum « a grandement profité au peuple congolais ainsi qu'au monde entier. Son expertise,

combinée à celle d'autres scientifiques internationaux, continuera d'être d'une grande aide pour surmonter les nouveaux fléaux auxquels nous sommes confrontés », peut-on lire.

Premier virologue à traiter un patient atteint d'Ebola

En 1976, rappelle Harvard, le Dr Muyembe est devenu le premier virologue à traiter un patient atteint d'Ebola, et il a été au premier plan de toutes les épidémies de la maladie depuis lors. En 1995, il a traité huit patients atteints d'Ebo-

la avec le sang d'un survivant, et sept ont survécu. Les chercheurs occidentaux, indique Harvard, ont rejeté sa découverte en raison de la petite taille de l'échantillon, mais Muyembe a utilisé cette observation pour développer un anticorps monoclonal contre Ebola qui a été approuvé par l'USDA en 2020. « Si cette observation avait été acceptée à cette époque [1995], ce produit aurait sauvé de très nombreuses vies. Mais il a fallu plus ou moins vingt ans pour reconnaître ces premières observations parce que cela a été fait

par l'équipe congolaise », a déclaré le Dr Muyembe à l'Université de Washington. Aujourd'hui, il est un leader mondialement reconnu dans la lutte contre Ebola, le directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale de la RDC et le premier président de l'Académie congolaise des sciences. Ses recherches sur les traitements par anticorps monoclonaux ont contribué à faire progresser les thérapies pour traiter la covid-19 ainsi que l'Ebola. En tant que figure de proue des efforts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour combattre les maladies infectieuses, il a reçu des distinctions, notamment des prix pour l'ensemble de sa carrière décernés par l'Union africaine et les centres africains de contrôle et de prévention des maladies, le Symposium international sur les filovirus et le prix Hideyo Noguchi pour l'Afrique.

Par ailleurs, indique Harvard, le Dr Muyembe a travaillé dur pour renforcer les capacités scientifiques de la RDC, en créant de nombreuses installations de recherche dans le pays. Il a également joué un rôle clé dans la lutte contre les maladies infectieuses au sein de l'OMS et a reçu un certain nombre de prix et d'honneurs prestigieux, dont celui de figurer sur la liste des cent personnes les plus influentes de 2020 du magazine Time.

Patrick Ndongidi

CAMES

La RDC de retour comme membre effectif

Le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) tient sa 39^e session ordinaire, du 26 au 27 mai, en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit d'une rencontre qui regroupe des ministres de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur et universitaire des pays membres du Cames et des experts.

Chaque année, il se tient une importante réunion des ministres africains en charge du Cames, une institution qui fonctionne en quelque sorte comme un organisme de coordination des problèmes de l'enseignement supérieur dans les pays d'expression française d'Afrique et de Madagascar. L'idée de sa création remonte aux premières années des indépendances. Pour 2022, le choix a été porté sur la RDC pour tenir la session ordinaire, la 39^e de son histoire. Par ailleurs, cette édition marque aussi le retour effectif du pays dans le fonctionnement du Cames.

Un ordre du jour chargé

Selon le Premier ministre, Sama Lukonde, le Cames est en train de prendre un tournant historique. Au cours de cette session, l'ordre du jour prévoit la présentation du bilan des activi-



tés par le secrétariat intérimaire du Cames, la mise en œuvre du LMD dans l'espace Cames, l'élection du secrétaire général et de deux directeurs de programme du Cames, étant donné que le bureau en place est en fin de mandat. On parle aussi des discussions pour soumettre aux ministres et experts des points à discuter par l'ensemble des ac-

teurs du Conseil africain.

Kinshasa dévoile ses ambitions

Le 26 mai, en la salle Panorama du fleuve Congo Hôtel à Kinshasa, il y a bien eu la cérémonie officielle d'ouverture des travaux sous le haut patronage du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, un

symbole fort de la volonté de la RDC de consolider ses relations avec les pays du Cames. D'entrée de jeu, le ministre congolais de l'Enseignement supérieur et universitaire, Mohindo Zangi, a remercié le Cames pour avoir accepté d'organiser la 39^e session ordinaire sur le territoire national. De son côté, le Premier ministre, Sama Lukonde, a insisté sur le fait que le secteur social et culturel se retrouve dans l'ordre des actions prioritaires de son gouvernement. Il en a profité pour rappeler les mesures prises en vue de valoriser et d'améliorer l'enseignement supérieur et universitaire au pays. Tous les efforts convergent vers la volonté d'atteindre les objectifs de développement. « Outre les mesures prises au niveau interne, le rayonnement international et régional d'universités, instituts supérieurs et d'autres écoles, passe par le développement de

la coopération dans le cadre bilatéral avec d'autres États et multi latéral au sein des organisations internationales, dont le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur et universitaire », a-t-il indiqué. La Primature a réaffirmé que les orientations gouvernementales sont en lien avec les visions, missions et actions du Cames. Les résolutions des travaux en cours devront, espère Sama Lukonde, permettre au Cames de continuer à jouer son rôle d'espace culturel d'intégration continentale. Pour rappel, les pays membres sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Madagascar, le Mali, le Niger, la RDC, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Laurent Essolomua

PROCESSUS DE PAIX DE NAIROBI

La RDC met en garde le gouvernement rwandais

Suite au développement rapide ces derniers jours des combats entre l'armée et la rébellion du M23, dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo (Nord-Kivu), le président Félix Tshisekedi a présidé, le 27 mai, la réunion du Conseil supérieur de la défense à l'issue de laquelle d'importantes mesures ont été prises.

La tension est montée d'un cran ces derniers jours entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, engagés depuis le 19 mai dans des affrontements via leurs armées respectives, dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo (Nord-Kivu). L'armée rwandaise, à en croire Kinshasa, agirait sous le couvert de la rébellion du M23 de qui elle recevrait armes et munitions. En tout cas, pour le gouvernement congolais, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le Rwanda est derrière le M23. En témoignent les effets militaires retrouvés sur la ligne de front et qui appartiendraient aux forces rwandaises ainsi que les témoignages recueillis

auprès de la population locale. La réunion du Conseil des ministres a confirmé les accointances entre le M23 et l'armée rwandaise dont les attaques dirigées contre les positions des Forces armées de la RDC (FARDC) ne viseraient qu'à torpiller les efforts de pacification engagés dans le cadre du processus de Nairobi. A la suite de cette réunion, il a été convoquée, le même jour, celle du Conseil supérieur de la défense élargie aux présidents des deux chambres du Parlement, au représentant du pouvoir judiciaire et au responsable des services de sécurité, à l'issue de laquelle d'importantes décisions ont été prises. Kinshasa a finalement haussé le ton contre le

régime de Paul Kagame, premier soutien des terroristes du M23.

En effet, face au développement rapide, ces derniers jours, des combats entre l'armée et la rébellion du M23 sur la ligne de front, un certain nombre des mesures ont été prises. Primo : considérer le M23 comme un groupe terroriste et le traiter comme tel, ainsi que l'exclure des négociations de Nairobi, un processus de discussions avec les groupes armés actifs en RDC initié par Félix Tshisekedi et facilité par le Kenya pour négocier la paix. Secundo : mise en garde au gouvernement rwandais dont l'attitude est de nature à perturber le processus de paix qui arrive



des éléments des FARDC au front

à son terme avec les discussions de Nairobi. Tertio : suspension immédiate des vols de la compagnie RwandAir à destination du sol congolais. En réaction, la compagnie aérienne rwandaise a annoncé, dans un communiqué, avoir à son tour annulé, avec effet immédiat, tous ses vols vers Kinshasa, Lubumbashi et Goma. Enfin, quarto : convocation de l'ambassadeur du Rwanda en RDC, Vincent Karega, afin de lui exprimer la désapprobation du gouvernement congolais.

Accusé de soutenir le M23, le Rwanda semble encaisser. Dans une communication faite récemment, les FARDC ont annoncé avoir récupéré des effets militaires sur le champ de bataille, qui n'appartiennent pas à l'armée congolaise, encore moins aux M23. Sans ambages, un haut responsable militaire des FARDC avait affirmé récemment, sous couvert de l'anonymat, que « des tenues de l'armée rwandaise avaient bel et bien été saisies ».

Alain Diasso

CHAN ALGÉRIE 2023

La RDC jouera contre le Tchad pour la qualification

Une victoire à l'issue de la double confrontation contre les Sao du Tchad ouvrira aux Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) la porte de la phase finale de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football.

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 26 mai, au tirage au sort des éliminatoires de la septième édition du Chan, compétition réservée aux sélections nationales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs. Dans la zone centre, les Léopards locaux ont pour adversaires les Sao A' du Tchad, pendant que les Lions indomptables du Cameroun affronteront pour leur part le Nzalang de la Guinée équatoriale, et les Diables rouges A' du Congo-Brazzaville seront confrontés aux Fauves du Bas-Oubangui locaux de la République centrafricaine. Les trois vainqueurs des doubles confrontations obtiendront leur ticket pour la phase finale de ce tournoi continental prévu en janvier 2023, en Algérie. Les Léopards A' ont un nouveau sélectionneur depuis quelques semaines, notam-



Les Léopards locaux 2020

ment le technicien congolais Otis Ngoma Kondi. Il doit parer au plus pressé car le match aller des éliminatoires est fixé au 26 ou 27 août à N'Djamena, au Tchad, avant le retour une semaine plus tard (week-end du 1er au 4 septembre), à Kinshasa. L'ancien coach du Daring Club Motema Pembe et ancien sélectionneur intérimaire

et également deuxième adjoint de Robert Nouzaret a récemment rendu publique une liste de quarante-neuf présélectionnés. Il dispose d'assez de temps pour préparer son groupe.

Mais l'écueil dans les ailes des Léopards, ce sera certainement l'arrêt du championnat depuis trois mois ; les joueurs ont beaucoup perdu physiquement, et

Otis Ngoma devra les ramener à un niveau compétitif. Les Léopards locaux ont été invités à prendre part à un tournoi de préparation en Algérie, mais d'après la presse de ce pays, deux autres sélections A' invitées ne pourront pas venir, notamment le Sénégal et le Mali. Cependant, la RDC pourrait faire le déplacement pour affronter l'Algé-

rie, pays hôte de cette septième édition du tournoi.

Rappelons qu'en six éditions du Chan, la RDC en a remporté deux, la première organisée en Côte d'Ivoire en 2009 (avec le sélectionneur Santos Muitubile) et la quatrième en 2016 au Rwanda (avec le coach Florent Ibenge). Le Tchad, quant à lui, n'a jamais pris part à une phase finale du Chan.

Martin Engimo

FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

L'échange et la transmission au centre de la 8^e édition

Organisée récemment par Renatura Congo à l'Institut français du Congo (IFC), la huitième édition du Festival de la biodiversité a réuni des enfants de trois écoles autour de plusieurs activités destinées à leur transmettre les bonnes valeurs de protection de l'environnement et de la biodiversité. L'occasion a aussi donné lieu à des échanges et des suggestions aux problématiques liées à ces deux notions, encore peu connues Congo, à travers un documentaire-débat.

170 enfants environ ont pris part, le 20 mai dernier, à la huitième édition du Festival de la biodiversité. L'événement initié par Renatura Congo (organisation qui promeut le développement durable, spécialisée dans la protection des tortues marines et de leur milieu naturel) depuis 2014 a comme objectif de sensibiliser et d'enrichir les connaissances de la jeune génération et du grand public sur la biodiversité. Un concept encore peu connu au Congo mais très important pour la survie de l'humanité et des autres espèces qui peuplent notre planète. Le festival était organisé dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai. Ce rendez-vous annuel a réuni des élèves de l'école publique de la Révolution, l'école conventionnée Saint Jean-Baptiste et l'école privée Les Bourgeons. Ceux-ci ont participé à quatre ateliers ayant une approche différente en termes de pédagogie : un atelier dessin, un atelier conte avec des sons d'animaux, un atelier sensoriel par le toucher d'éléments naturels, ainsi qu'un atelier spectacle. Les activités ont porté sur plusieurs thématiques, dont la viande de brousse, les espèces protégées, les différents milieux et écosystèmes du Congo, la déforestation, la gestion des déchets et la protection des tortues marines. Sarah Cochu, coordinatrice du programme Education et sensibilisation à l'environnement de Renatura, a indiqué : « Notre public cible, ce sont les enfants. Un enfant bien éduqué au niveau de l'environnement fera un adulte bien édu-



Les enfants lors de l'atelier dessins/DR

qué. Et comme les enfants sont en train de grandir et d'apprendre, c'est mieux de leur inculquer maintenant les bonnes valeurs de protection de l'environnement et de la biodiversité. Comme cela, ils poursuivront avec ces valeurs pendant toute leur vie. Mieux vaut commencer tôt cette transmission ».

Cette édition a pris fin par une soirée documentaire-débat sur le thème « Quelles solutions pour la biodiversité ? », évoquant la place de l'homme dans le monde,

son interdépendance avec l'environnement, les autres espèces et les écosystèmes. Le documentaire-débat a été animé par Antoine Szadeczki, directeur adjoint, et Robin Marsac, coordinateur du programme Gestion durable des océans de Renatura, et a été l'occasion d'évoquer les menaces qui pèsent sur l'environnement et la biodiversité au Congo, en plus de montrer l'importance et le rôle de cette biodiversité.

Parmi ces menaces, l'exploitation abusive des ressources nationales,

dont les forêts avec la coupe de bois et l'océan avec la pêche, la consommation de la viande de brousse par la population, la pollution par les hydrocarbures et enfin les déchets qui constituent un vrai défi pour le pays. « Un des plus grands défis au Congo ce sont les déchets et la pollution qui affectent beaucoup d'espèces animales et végétales. Tout le monde produit des déchets, tout le monde peut jeter un déchet par terre. L'enjeu des déchets c'est que cela concerne tout le monde,

on peut tous faire quelque chose », a expliqué Robin Marsac.

Quelques participants à la soirée ont noté la disparition notable des arbres et espaces verts dans la ville de Pointe-Noire, alors qu'ils contribuent au maintien des sols et routes, à la diminution de la température en créant des zones d'ombre, et aident à la purification de l'air.

Le documentaire-débat a débouché sur des suggestions pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, avec un focus sur la sensibilisation de la population (particulièrement les enfants) et le respect des bons gestes comme ne pas jeter les déchets par terre ou dans les cours d'eau, et conserver les arbres.

Les enjeux et les défis en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité étant importants au Congo, la participation de tous s'avère nécessaire. D'où cette précision de Robin Marsac : « L'objectif de la soirée documentaire c'était d'échanger, de prendre des idées du public et de débattre sur les différents problèmes et les solutions à mettre en œuvre pour sauvegarder la biodiversité car sans elle, l'homme n'existerait pas ».

Au terme du documentaire-débat, les participants ont été appelés à prendre chacun un engagement pour contribuer à la protection de l'environnement et de la biodiversité car, comme cela est ressorti dans les échanges : « Un individu humain est relativement faible, mais ensemble ils peuvent faire des choses incroyables »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONCOURS DÉPARTEMENTAL D'ART ORATOIRE

Babah Adda Tandia remporte la première édition

A l'issue de la finale du concours départemental d'art oratoire qui a eu lieu le 27 mai, dans la salle des mariages de la mairie centrale, l'élève Babah Adda Tandia, en classe de terminale au lycée 30 mars 1970 de Tié Tié, à Pointe-Noire, a remporté le graal devant l'élève Angelique Mariana Ferret.

Près de soixante-quatre candidats issus de dix-huit écoles ont pris part au concours lancé il y a six mois. A chaque étape de la compétition, un thème a été proposé aux candidats. Ceux-ci exposaient magistralement devant le public, le jury qui se prononçait à la fin sur la tenue sur scène, la maîtrise du thème, la gestuelle, l'expression orale, etc. Organisé par la plateforme International leading teachers group (ILTG), le concours d'art oratoire vise à donner des aptitudes et des automatismes aux élèves appelés à prendre la parole en public, en

dominant la peur et le stress. La plateforme ILTG, dirigée par Benarez Moussayandi, est une association socio-culturelle et éducative composée essentiellement de jeunes congolais formés en Afrique du Sud. A travers des initiatives diverses dans le cadre éducatif et socio professionnel, elle offre des formations qualifiantes en hygiène sécurité environnement, logistique, pâtisserie, cuisine, etc. Elle s'assigne aussi comme objectif d'être au service de la population en général et des jeunes en particulier en leur proposant des formations

en anglais, des compétences pour l'employabilité afin de contribuer à leur autonomisation et à leur réinsertion socio professionnelle, a dit le coordonnateur national de la plateforme.

Pour la finale qui a eu lieu en présence de Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio culturel du maire de la ville, parrain de l'évènement, et de plusieurs responsables administratifs et du système éducatif, les candidats ont exposé sur le thème « Comment remédier à la menace relative à l'environnement pour une condition de vie durable » Ainsi, les deux fina-

listes ont développé chacune ce thème en quinze minutes en présentant l'environnement comme la victime de l'insouciance et de l'inconscience de l'homme, causant énormément du tort à la biodiversité. Les approches de solutions préconisées ne peuvent avoir du répondant que si l'homme, à la fois bourreau et victime de ses actions incontrôlées, peut par un sursaut moral décider de dire non à la dégradation de l'environnement en adoptant des réflexes en phase avec la préservation des écosystèmes, ont-elles tour à tour conclu.

En toute impartialité, le jury a accordé son dévolu sur Babah Adda Tandia, devant Ferret Angelique Mariana qui n'a pas démerité. Les deux finalistes ont reçu des mains du conseiller socio culturel du maire les diplômes, médailles et trophées. Les demi-finalistes, Abraham Filankembo et Mercia Bahouminath ont été également congratulés. Remerciant les organisateurs pour la louable initiative et les primés pour leurs performances, Philippe Mboumba a convié l'assistance à un comportement éco-responsable.

Hervé Brice Mampouya

MODE

Le festival international Carrousel commence le 9 juin

L'activité se tiendra du 9 au 12 juin dans la ville océane. A quelques jours de l'événement qui se tiendra du 9 au 12 juin à Pointe-Noire, Pascaline Kabré Turmel, son initiatrice, a animé une conférence de presse le 26 mai pour en faire le point.

« Vers une mode éco-responsable en Afrique » est le thème du festival qui va regrouper les stylistes de la République démocratique du Congo, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Tchad, du Togo, du Bénin, du Ghana, du Mali, de la Guadeloupe et du Congo qui vont échanger les expériences à travers les défilés de mode, expositions, rencontres et activités diverses en lien avec la mode.

En s'inspirant de l'exemple de Mme Sophie qui, lors de l'édition précédente, a présenté une collection faite à base d'objets de récupération, matérialisant ainsi son combat dans la lutte contre les sachets et objets plastiques polluants, Pascaline Kabré Turmel et le comité d'organisation veulent donner à cette huitième édition un caractère écologique.



La tribune lors de la conférence de presse de Pascaline Kabré Turmel/Adiac

« Nous avons demandé aux stylistes de nous présenter à l'ouverture, en dehors de la collection prévue pour le festival, une création faite d'objets de récupération et participer ainsi à la préservation de l'environnement », a-t-elle dit.

Pour elle, l'objectif du festival est non seulement de permettre et faciliter les échanges entre stylistes africains mais aussi de donner l'occasion aux stylistes congolais de pouvoir émerger, participer aux événements du genre à l'étranger et d'avoir une visibilité à

l'international. « C'est cette occasion que leur offre le Carrousel, à eux de la saisir en présentant leurs collections en raphia, pagne simple, tissé ou en tissu », a indiqué Pascaline Kabré Turmel.

Le Carrousel de la mode, selon Pascaline Kabré Tur-

mel, se veut aussi être un événement pouvant booster la carrière des nouveaux talents en coiffure, mannequinat, make up, stylisme à travers les concours qui leur est réservé. « Il y a quelques années, grâce au partenariat avec les autres salons du textile africain, le Congo était présent à Malabo, en Guinée équatoriale. L'année dernière, en raison des aléas divers, nous n'avons pas pu participer au salon de Djibouti, toutefois nous souhaitons être présents à Lomé au Togo, grâce au partenariat que nous avons avec le responsable des couturiers évoluant dans cette ville », a-t-elle précisé. Signalons qu'en marge du festival, Mme Sophie organisera une formation à l'endroit des stylistes sur les créations à base d'objets de récupération.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Abel Missamou et la famille Nsundi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Alphonse Nkounkou, survenu le 21 mai 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Moe Prat Mawata en face de l'Église Kimbanguiste

Contact : Tél. : 06 658 01 83



Les familles Matoko et Molomba annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et beau-fils, Frantz Exupère Matoko, survenu le 13 mai 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°3 bis, rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

25 mai 1998 - 25 mai 2022, voici vingt quatre ans, jour pour jour, que Mme Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Prosper Onanga prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité.

Maman, nous ne t'oublierons jamais!



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



DROITS HUMAINS

Les procédures d'arrestation au cœur des échanges

Les représentants du parquet, de la force publique congolaise et de la société civile ont échangé, le 27 mai à l'amphithéâtre de Sueco, sur la procédure d'arrestation, les détentions arbitraires et la torture dans les lieux de privation de liberté à Pointe-Noire. Une activité organisée par l'Association horizon d'actions futures (AHAF), en partenariat avec le parquet du tribunal de Grande instance de la ville océane.

Animée par T.J. Chris Zekakany, procureur de la République qui a développé les thèmes « Procédure d'arrestation selon le code pénal congolais » et « Détention préventive selon le code pénal congolais », l'activité a mis autour d'une table pour un meilleur échange le pouvoir judiciaire, la police dans son rôle de répression et de maintien d'ordre, et la société civile, bénéficiaire et victime à la fois des actions de la force de l'ordre.

Le respect strict et l'application des textes de lois dans les différentes interventions de la police dans le maintien de l'ordre ont conduit les organisateurs à initier cette activité. Aussi, l'objectif de la tribune d'échange a été de rafraîchir les connaissances des participants, notamment les éléments constituant les maillons de la chaîne pénale, en matière de procédures d'arrestation et détention de présumés et/ou des coupables au regard du code pénal et des procédures pénales en République du



Le procureur de la République, Chris Zekakany, lors de sa communication / Adiac

Congo, d'une part, ainsi que des instruments nationaux et internationaux portant sur les droits des détenus, d'autre part.

Pour AHAF, représentée par Syd Donald Tsiba, son secrétaire général, et le parquet, cette tribune rappelle aux of-

ficiers supérieurs, donneurs d'ordre, leur rôle dans le respect de l'observance des textes de lois nationales. Ceci contribue-

ra grandement à la réduction des arrestations arbitraires, des détentions illégales et des actes de torture ou autres traitements cruels inhumains ou dégradants décriés en République du Congo, ont-ils dit.

Ainsi, devant l'auditoire, le procureur de la République a axé sa communication sur les aspects pratiques portant sur l'article 121 du Code de procédure pénale congolais ainsi que l'article 11 -Titre II - Sous-section I de la Constitution de la République du Congo du 25 octobre 2015, d'une part, et sur les droits de l'homme, les droits des détenus et les instruments internationaux portant sur les droits des détenus, d'autre part.

En somme, cette tribune d'échanges a posé les jalons de la création d'une plateforme sociétale de réflexion en vue d'un plaidoyer pour l'éradication des mauvaises pratiques des agents de la force de publique au sein de la société.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et la dépendance au cellulaire !

Nonobstant le rôle combien important et irréfutable que joue le téléphone portable dans les communications, en dépendre tend à devenir ennuyeux. De plus en plus, celui ou celle qui a ses doigts collés au petit clavier du cellulaire a tendance à négliger d'autres occupations, même les plus urgentes. Toute sa pensée se trouve submergée par le plaisir de voir ses doigts « tapoter » des touches téléphoniques. Souvenons-nous du temps où les téléphones portables n'étaient pas encore scotchés aux mains, comme cela est le cas aujourd'hui. Nos mains formaient rarement des « poings » tout au long de la journée comme si l'on se préparait au « combat de boxe ».

Le téléphone occupe aujourd'hui plus de notre temps qu'autre chose, créant avec des doigts un confort irréfutable avec l'organisme tout entier. A cette allure, la tendance ne devrait peut-être pas faiblir dans l'avenir, disent encore les spécialistes de la question, qui nous font entendre que les deux tiers de la population mondiale devraient être équipés d'un téléphone portable d'ici à 2023. Et cela ne va pas sans conséquences néfastes.

Au niveau des yeux, par exemple, l'excès de la lumière du cellulaire impacte négativement le cristallin et favorise la myopie. Plus grave encore, les études ont montré que deux femmes britanniques âgées de 22 à 40 ans auraient souffert d'une cécité précoce à cause de cette mauvaise habitude, rapporte le quotidien britannique « The Independent ». Et cela ne s'arrête pas là, car la dépendance cellulaire cause de l'insomnie qui peut se compliquer à la longue, disent des biologistes.

La dépendance du cellulaire avec ses ondes électromagnétiques est nocive au cerveau des rats et cela a été analysé par plusieurs équipes de chercheurs américains. La dernière en date est celle de « National Toxicology Program ». Aussi, ces chercheurs tirent la sonnette d'alarme pour les humains.

Au niveau du cou, des douleurs cervicales et des anomalies sont signalées chez les adolescents. C'est ce que les médecins appellent par le « text-neck ». Et cela crée des tensions ou des contractures à la nuque.

Gare à la dépendance exagérée au téléphone portable, car elle cause des ennuis à tous les niveaux !

Faustin Akono

EXPOSITION

La ville océane et ses curiosités à travers des photos et poèmes

L'exposition itinérante « Elle qui dansait hier de nous avoir vus danser - Voyage au Congo Brazzaville » fait escale dans la capitale économique, du 19 mai au 3 juin.



Une vue de l'exposition / DR

Les poèmes de Pauline Ségalat et les photographies de Sophie Gillmann meublent l'exposition inédite, sans oublier son ouvrage éponyme, sorti aux Editions Chrysogone Diangouaya, et préfacé par le poète Gabriel Mwene Okoundji ainsi que le conteur Jorus Mabilia.

Pauline Ségalat raconte son voyage au Congo, de la ville de Pointe-Noire aux terres rouges du Mayombe. Pour sa part, Sophie Gillmann, séjournant régulièrement au Congo, est allée chercher les images résonnant avec les mots. Leurs poèmes et leurs photos mêlent les objets du quotidien au vent qui

souffle sur la plage, les visages amis, aux cris de révolte ou de joie, et les petits lézards au ciel immense de Côte Mateve. Chant d'amitié, d'humilité, de la lente et profonde métamorphose.

« Il s'agit ici, avant toute chose, de commencer à apprendre pour tenter de comprendre ce qui fonde la rencontre et qui soutient l'échange dans le partage, jusqu'à bâtir, avec goût, le vivre ensemble, au-delà des barrières culturelles. Tel est, me semble-t-il, le message que nous transmettent Pauline Ségalat et Sophie Gillmann », écrit Gabriel Mwene Okoundji.

Signalons qu'en mars dernier, l'exposition était au musée Cercle africain et à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, en avril dans la salle culturelle de l'église Saint Jean-Bosco et l'espace culturel Le Continental. Avant Elais, elle a été lors de ce mois à CP-GOS, au Théâtre à la carte. En juin, l'exposition sera à l'Espace culturel Yaro et à l'espace culturel Mwezi en attendant d'être délocalisée, en juillet, au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité avant d'aller à Brazzaville, la destination finale.

H.B.M.

ELIMINATOIRES CHAN ALGÉRIE 2023

Le Congo affrontera la RCA

Les Diables rouges de la République du Congo seront opposés aux Fauves du Bas-Oubangui de la République centrafricaine, dans une double confrontation comptant pour les éliminatoires de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), a révélé le tirage au sort effectué le 26 mai.

Le match aller se disputera entre le 26 et le 28 août à Bangui et la manche retour le 2 ou 4 septembre à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase finale du Chan qui aura lieu en janvier 2023 en Algérie. En cas de qualification, le Congo disputera la quatrième phase finale de son histoire, la troisième consécutive après 2018, 2020 avec pour ambition de gagner ou à défaut d'atteindre le dernier carré.

Dans la même zone, les Léopards de République démocratique du Congo seront reçus par les Sao du Tchad. Les Lions indomptables du Cameroun, quant à eux, se déplaceront pour Malabo où ils y affronteront le Nzalang national de la Guinée équatoriale. Dans la zone Ouest A, les éliminatoires se joueront en deux tours. Le Liberia accueillera le Sénégal au premier tour le 22 ou 24 juillet pour l'aller puis le 29 ou 31 juillet pour le retour. Le vainqueur de ce match affrontera la Guinée au second tour. La Sierra Leone sera aux prises au Cap-Vert en vue de déterminer l'équipe qui jouera contre le Mali au tour suivant. Enfin, la Gambie et la Guinée-Bissau disputeront le ticket pour affronter la Mauritanie au tour décisif en août et septembre.

Dans la zone Ouest B, le Ghana et le Bénin s'affronteront au premier tour. Le vainqueur négociera sa qualification face au Nigeria. Les autres matches du second tour mettront respectivement aux prises la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, le Togo et le Niger. Deux tours également dans la zone centrale Est. Lors du premier tour, l'Éthiopie recevra le Sud Soudan. Le vainqueur jouera contre le Rwanda. La Somalie croise la Tanzanie et le gagnant affrontera l'Ouganda. Le Burundi accueillera Djibouti pour sélectionner l'équipe qui disputera la qualification avec le Soudan.

Dans la zone Sud, les Iles Maurice en découdront avec l'Angola. Les Comores recevront l'Afrique du Sud. Les vainqueurs de ces deux rencontres s'opposeront pour une qualification à la phase finale. Le Botswana affrontera l'Eswatini. Le vainqueur jouera le second tour contre le gagnant Seychelles-Madagascar. Et enfin, le vainqueur de la double confrontation Malawi-Zimbabwe croisera celui de Mozambique-Zambie. Dans la zone Nord, la Libye et le Maroc sont qualifiés d'office parce que l'Égypte et la Tunisie ne se sont pas engagées dans ces éliminatoires. L'Algérie est qualifiée en sa qualité de pays organisateur.

James Golden Eloué

FESTIVAL DE CANNES

Montée des marches de Passi

À l'heure du défilé de stars pour la célèbre montée des marches à l'occasion du 75^e Festival international du film de Cannes, sous les crépitements des flashes, Passi se livre à l'exercice pour la présentation officielle du film «Le prince».



Festival de Cannes 2022, montée des marches de Passi et Claudia Yoka à la Croisette/DR

Passi, accompagné de l'équipe de production du film «Le prince» et de Claudia Yoka, réalisatrice du film «Mayouya» tourné à Brazzaville avec plus de seize acteurs de multiples nationalités, ont effectué, le 24 mai dernier, le cérémonial obligatoire au rendez-vous de la Croisette, l'un des plus grands événements mondiaux du cinéma avec les cérémonies des Oscars et des Césars. «Le prince», réalisé par Lisa Bierwirth, d'une durée de 125 mn, sera en salle le 15 juin prochain en France et, au Congo, à partir du 23 du même mois, avec une première projection à l'Institut français du Congo de Brazzaville.

Le casting se passe autour d'Ursula Strauss, Passi, Alex Brendemühl, Victoria Trauttmansdorff, Hanns Zischler et Eriq Ebouaney.

Il raconte l'histoire de Monika, dont l'âge avoisine les 40 ans, qui travaille comme curatrice à Francfort. Sa langue acérée lui cause souvent

des ennuis. Lorsque Monika se retrouve prise dans un raid, elle fait la connaissance de Josef, un homme d'affaires congolais.

À propos de Passi Balende, il est d'origine congolaise, né le 21 décembre 1972 à Brazzaville. Sixième d'une famille de sept enfants, il grandit dans le sud du Congo, dans les villes d'origine de ses parents. C'est à l'âge de 7 ans, en 1979, qu'il arrive en France, à Sarcelles. Depuis qu'il est tout jeune, il est passionné par le rap, mais sur les conseils de sa mère, il passe d'abord un baccalauréat général avant de se lancer à plein temps dans les rimes, le rythme et la musique.

Il est scolarisé au collège Chanteraine de Sarcelles, où ils sympathisent avec Gilles Duarte, à présent connu sous le nom de Stomy Bugsy. Révélé au sein du Ministère A.M.E.R., un collectif de rappeurs créé par les deux compères, Passi entame une carrière solo, avec notamment

le morceau «Je zappe et je mate», issu de l'album «Les Tentations», qui connaît un franc succès.

Passi créé son label Issap productions en 1998 et sort, la même année, deux albums du collectif franco-congolais Bisso Na Bisso.

En 2000 sort la compilation «Secteur à All Stars», un album live extrait d'un concert à l'Olympia où l'on retrouve le rappeur aux côtés de Doc Gynéco, Stomy Bugsy, Arsenik, Pit Baccardi et les Neg' Marrons. Toujours en 2000, il sort un second album, «Genèse».

En 2002, Passi produit et participe à la compilation «Dis l'heure 2 Rimes», premier opus d'une longue série. S'en suivra «Dis l'heure 2 Zouk» en 2003, «Dis l'heure 2 Ragga Dancehall» en 2004, «Dis l'heure 2 afro-zouk» (vol.1) en 2005, et, «Dis l'heure 2 Hip-Hop Rock» en 2006. En 2004, il sort «Odyssée», son troisième album.

Son duo avec Calogero dans «Face à la mer», en 2004, le fait connaître d'un plus large public français. En 2007, Passi intègre le jury des primes de la saison 7 de la «Star Academy» sur TF1, aux côtés de Pascal Nègre, le patron d'Universal Music-France et d'Yvan Cassar, musicien et arrangeur. Il sort au même moment un album intitulé «Evolution», qui délivre quatorze nouveaux titres percutants. Passi est aujourd'hui considéré comme un pilier de la scène rap française. Par rapport à son actualité musicale, un nouvel EP de cinq titres est prévu dans les tout prochains jours.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Préserver la paix mondiale, oui mais comment ?

Que les grandes puissances du monde moderne s'affrontent aujourd'hui les armes à la main ou de façon plus occulte n'a évidemment rien de surprenant. Il suffit de remonter loin, très loin dans l'histoire de l'humanité pour comprendre que la puissance génère toujours la volonté de conquérir, de dominer, de soumettre d'une façon ou d'une autre les nations proches ou lointaines des « Grands ». De l'Égypte et de la Rome antique à la Russie, aux États-Unis ou à la Chine du temps présent, la liste est longue des États qui ont voulu conquérir tout ou partie du monde les entourant, avec toujours au bout du compte des échecs que leurs peuples ont payés au prix fort.

D'où la question qui inspire la présente Réflexion et que l'on peut ainsi résumer : comment l'humanité parviendra-t-elle, dans les décennies à venir, à conjurer le mal qui

la menace en raison de la confrontation inévitable des dirigeants des grandes puissances actuelles ? Un mal dont on mesure pleinement aujourd'hui le danger dans la guerre impitoyable que se livrent en Ukraine la Russie et les nations occidentales, mais aussi de façon nettement moins visible, dans la zone Indo-Pacifique où s'affrontent, pour l'instant à fleurets mouchetés, la Chine et les États-Unis.

À la question qui est ici posée, seules les années et les décennies à venir répondront. Mais le danger que les tensions présentes portent en elles sont telles – on en a aujourd'hui la preuve en Europe avec la guerre d'Ukraine – que toute la sphère humaine doit dès maintenant se mobiliser afin d'éviter le pire, c'est-à-dire une nouvelle guerre mondiale dont les conséquences seraient infiniment plus graves que celles ayant marqué le siècle précédent en raison de la puissance des armes,

nucléaires tout particulièrement, dont se sont dotées les grandes puissances. Ceci est d'autant plus vrai que ces mêmes puissances rassemblent deux à trois milliards d'êtres humains alors que le Tiers monde, lui, en compte déjà plus de cinq milliards.

Seule, convenons-en, l'adaptation de la gouvernance mondiale aux réalités humaines du temps présent permettra d'éviter les drames planétaires que la compétition des « Grands » de ce temps risque de provoquer à terme plus ou moins proche. Ce qui signifie, pour parler clairement, que l'Organisation des Nations unies va devoir se réformer en profondeur. Une évidence que nous avons évoquée ici même à plusieurs reprises ces derniers temps mais que les drames sanglants auxquels nous assistons dans plusieurs régions du monde confirment de jour en jour.

Mettre un terme à l'inefficacité du Conseil de sécurité des Nations unies en supprimant purement et simplement le groupe permanent qui regroupe en son sein cinq grandes puissances et qui ne permet guère aux peuples émergents de faire entendre leur voix devrait figurer de façon claire – pour nous en tout cas – en tête des réformes à mener si l'on veut éviter le pire dans le courant de ce nouveau siècle. Certes, une telle action ne permettrait pas d'éviter l'aggravation des fractures présentes mais elle ouvrirait les yeux des « Grands » sur le danger que leur affrontement potentiel fait courir à l'humanité tout entière.

Espérons donc que les dirigeants des pays émergents vont enfin oser parler clairement et d'une seule voix dans la sphère institutionnelle mondiale afin de faire triompher le bon sens.

Jean-Paul Pigasse